

Augmentation du gaz au 1er juillet : l'Etat abandonne les ménages !

Alors que le prix réglementé du gaz s'apprête à subir une nouvelle hausse de 10 % au 1er juillet, l'Etat n'entend en aucun cas intervenir, condamnant les ménages à payer seuls la facture dans une période de crise sociale et économique où le pouvoir d'achat des familles est déjà fortement mis à mal.

Après une augmentation de 4,4 % en juin, la Commission de régulation de l'énergie (CRE) annonce une nouvelle hausse du tarif réglementé du gaz le 1er juillet prochain pour tous les consommateurs ayant souscrit un contrat réglementé auprès d'Energie, soit 3 millions de ménages !

Pourquoi cette augmentation ? La CRE pointe du doigt la reprise de l'activité économique et l'augmentation de la demande qui en découle ainsi que le prix des quotas d'émissions de CO2 de l'Union européenne pour réduire la consommation d'énergies fossiles. Autant de facteurs sur lesquels les usagers n'ont aucune responsabilité... mais dont ils devront tout de même payer les conséquences. Inacceptable !

Alors que l'augmentation pourrait s'installer dans la durée, le tarif réglementé est aujourd'hui le dernier vestige de l'intervention de l'Etat dans la facture énergétique des consommateurs. C'est pourquoi il est d'autant plus intolérable que le gouvernement refuse de prendre ses responsabilités et reste en retrait. Bien qu'on entende sans cesse que l'ouverture à la concurrence permet de faire baisser les prix, force est de constater, une fois de plus, que ce « remède miracle » n'est, en réalité, absolument pas bénéfique pour les consommateurs.

Poste de dépense important pour les familles, le gaz en est aujourd'hui à son 3e mois de hausse consécutive, ces dernières bouleversant totalement les prévisions budgétaires des ménages, au risque de les voir tomber dans la précarité.

